

## **DEVIS ET CONSENTEMENT MUTUEL :**

Concernant une pigmentation Esthétique, correctrice ou artistique.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Tel Portable : ..... E-mail : .....

Type de prestation : ..... (Création, retouche, correction)

Référence du pigment : ..... Référence de l'aiguille : .....

Prix TTC de la séance : .....

Prix TTC de la retouche 4 à 8 semaines après la 1<sup>ère</sup> séance : .....

### **Observations :**

Retouche le : ..... Aiguilles : ..... Retouche le : .....  
Aiguilles : ..... Retouche le : ..... Aiguilles : .....

Pigment : ..... Pigment : ..... Pigment : .....

La pigmentation m'a été expliquée et j'ai eu tout le loisir de poser les questions auxquelles il m'a été répondu de manière très satisfaisante.

## **INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES A LA PRESTATION**

Veuillez parafer après avoir pris connaissance de chaque information importante.

Tout acte de pigmentation, même conduit avec compétence et dans les règles de la législation, comporte un risque.

**(Parafer) .....**

On ne peut par principe exclure les dangers inconnus. Toutes les mesures possibles de prévention sont prises : aiguilles, consommables et gants sont utilisés pour un usage unique. Les pigments utilisés sont conformes aux normes européennes.

**(Parafer) .....**

J'ai été informé qu'après l'acte de micro pigmentation, quelques réactions peuvent se produire dans les heures qui suivent : gonflement, rougeur et sensibilité locale. Ces réactions disparaissent habituellement dans les 48 heures (une semaine pour les peaux particulièrement sensibles).

Dans les jours suivants, on peut ressentir de légères démangeaisons et un dessèchement avec formation de petites squames.

Très exceptionnellement, il a pu être constaté un petit hématome local.

Un résultat de qualité n'est pas toujours acquis lors de la première séance et les techniques actuelles ne permettent pas de déterminer avec précision le nombre de séances nécessaires car les réponses cutanées sont variables selon les individus.

**(Parafer) .....**

**CHEMSACADEMY**

Version Avril 2022 2.0

CHEMS ACADEMY 61 rue de la justice 59000 Lille

Le résultat peut varier d'une personne à l'autre et d'un endroit à l'autre.

J'ai pris note qu'il existe un certain degré d'imprévisibilité dans la qualité ou la durée du résultat attendu et qu'il persiste un caractère subjectif en matière d'esthétique.

(Parafé) .....

La retouche aura lieu au plus tard dans les 2 mois qui suivent la pigmentation. Le prix de la prestation n'inclus en aucune mesure la ou les retouches.

Pour tout changement de forme ou de couleur, un nouveau devis sera établi.

(Parafé) .....

Il m'a également été précisé qu'en fonction de ma peau, la tenue de la pigmentation dure plus ou moins 12 mois. La couleur se dénature et devra être ré-intensifiée régulièrement. Je comprends que les couleurs pigmentaires implantées peuvent légèrement changer ou s'estomper avec le temps en raison de circonstances indépendantes de ma volonté, et j'aurai besoin de maintenir les couleurs avec des retouches à l'avenir et une séance de retouche dans les 4 à 8 semaines suivant la procédure initiale.

(Parafé) .....

Je certifie que j'ai plus de 18 ans, que je ne suis pas sous l'influence de drogues ou d'alcool, que je ne suis pas enceinte ou que je n'allait pas et que je consens à recevoir le traitement d'une pigmentation du microblading.

(Parafé) .....

Je comprends que Retin A, Rénova, Alpha Hydroxy et les acides glycoliques ne doivent pas être utilisés sur les zones traités. Ils modifieront la couleur.

(Parafé) .....

Je comprends que le soleil, les lits de bronzage, les piscines, certains de soins de la peau peuvent affecter mon résultat final de microblading.

(Parafé) .....

J'informerai tous les professionnels de soins de la peau et le personnel médical de mes procédures permanentes de maquillage.

(Parafé) .....

Il n'y aura aucun remboursement pour cette(s) procédures(s).

(Parafé) .....

**Je n'ai à ma connaissance aucune contre-indication, je ne suis pas enceinte, n'allait pas, je n'ai pas de problèmes allergiques ou de difficulté à cicatriser. Je ne suis pas sous traitements médicamenteux, sous l'emprise de drogues ou d'alcool, etc.**

Il me sera également remis les « recommandations après pigmentation » dont le contenu m'a été expliqué et je suivrai les conseils fournis.

Il me sera proposé un tracé et une couleur qui seront nuancés selon mes goûts. Quand le projet aura reçu mon entière approbation, la pigmentation pourra être exécutée.

Je comprends que la prise de photographies et de vidéos avant et après soit une condition de la procédure. J'autorise la prise de photographies et de vidéos me concernant et tous droits de publications sur tous supports (sauf sous réserve d'anonymat à votre demande). Je suis informé(e) que la dermo pigmentation est interdite sur une personne mineure sans le consentement écrit d'une personne titulaire de l'autorité parentale ou de son tuteur légal.

La pigmentation m'a été expliquée et j'ai eu tout le loisir de poser les questions auxquelles il m'a été répondu de manière très satisfaisante.

**Pour accord, à : ..... Le : .....**

Faire précéder les signatures de la mention « lu et approuvé » en deux exemplaires.

CHEMSACADEMY

Version Avril 2022 2.0

CHEMS ACADÉMY 61 rue de la justice 59000 Lille

## **FORMULAIRE MÉDICAL DE SANTÉ DU CLIENT :**

Afin d'effectuer le traitement de microblading en toute sécurité, nous vous prions de bien vouloir répondre sincèrement aux questions suivantes concernant votre santé.

Souffrez vous de l'une des maladies suivantes ou prenez vous l'un des médicaments suivants ?

Hémophilie	OUI	NON
Diabète sucré	OUI	NON
Hépatite A, B, C, D, E, F	OUI	NON
VIH	OUI	NON
Maladie de la peau	OUI	NON
Eczéma	OUI	NON
Allergies	OUI	NON
Maladies auto-immunes	OUI	NON
Herpès	OUI	NON
Maladie infectieuses / température élevée	OUI	NON
Epilepsie	OUI	NON
Problèmes cardiovasculaires	OUI	NON
Prenez vous des anticoagulants ?	OUI	NON
Êtes vous enceinte ou allaitante ?	OUI	NON
Prenez vous des médicaments tous les jours ?	OUI	NON
Avez-vous un problème cardiaque ?	OUI	NON
Avez-vous un problème de cicatrisation ?	OUI	NON
Avez-vous consommé des stupéfiants ou de l'alcool au cours des dernières 24h ?	OUI	NON
Avez-vous subi une chirurgie, une thérapie au laser ou toute autre intervention médicale au cours des 14 derniers jours ?	OUI	NON
Avez-vous eu des injections de botox ou acide hyaluronique sur le visage au cours des 30 derniers jours ?	OUI	NON

Si vous avez répondu « oui » à l'une des questions ci-dessus ou si vous souffrez d'une maladie non mentionnée, veuillez écrire une explication détaillée. Avant l'explication, assurez d'indiquer le numéro de la question à laquelle elle se rapporte.

---

---

Les renseignements que vous avez fournis sont confidentiels et seront traités de cette façon. Elles ne seront pas divulguées à des tiers.

### **OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Je consens à l'exécution de la photographie, du tournage, de l'enregistrement et/ou de l'imagerie numérique du traitement et de l'utilisation des photos à des fins publicitaires.

OUİ	NON
-----	-----

### **CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ**

Avec cet accord, l'artiste sera exempté de toute réclamation, demande, indemnisation de dommages et intérêts, actions et causes d'action subséquentes découlant du service fourni.

**CHEMSACADEMY**

Version Avril 2022 2.0

CHEMS ACADEMY 61 rue de la justice 59000 Lille

## EXPLICATION

Le client est informé en détail par l'artiste des risques spécifiques du traitement de maquillage semi permanent  
Les risques suivants me sont particulièrement expliqués en tant que client :

- Indépendamment de l'expertise du personnel et de toutes les précautions de sécurité, une blessure peut survenir pendant le traitement. Malgré l'utilisation des pigments les plus récents et les meilleurs, une réaction allergique est possible, mais rare. Le client en est conscient et en assume la responsabilité.
- Pendant et après le traitement, un gonflement, une rougeur et/ou des démangeaisons temporaires peuvent apparaître. Notre expérience nous indique que ces symptômes sont de nature transitoire. Selon la structure de la peau, après la première intervention, de petites croûtes peuvent apparaître, suivis d'une perte de traits tirés et d'un changement d'intensité des couleurs.
- Pendant les sept premiers jours, les sourcils sont plus foncés jusqu'à 40% et plus épais 10 – 15%. La couleur, c'est-à-dire le reflet de la couleur dépend du pigment naturel de la peau. La forme est déterminée en fonction des proportions du visage. La symétrie est déterminée numériquement alors que les yeux du client sont fermés en raison de l'influence négative des mimétiques.
- La qualité de la peau est différente chez les clients, la peau réagit différemment à l'insertion de pigment, donc il n'y a aucune garantie pour le succès du traitement.
- Selon la structure de la peau, il faut savoir qu'un changement d'intensité de couleur est possible et qu'un ou plusieurs rendez-vous de retouche seront nécessaires.
- La durée de vie minimale ou maximale des sourcils en maquillage semi permanent ne peuvent pas être déterminées avec précision et aucune garantie ne peut être donnée sur le traitement effectué. La première retouche est effectuée quatre semaines après l'intervention. La peau grasse nécessite plus de retouche.
- Le maquillage semi permanent entraîne toujours une lésion cutanée. Il est donc important de nourrir la peau avec soin et délicatesse après le traitement pour assurer une cicatrisation sans complications.
- Un suivi inadéquat après la prestation peut conduire à de mauvais résultat et l'artiste n'en assume pas la responsabilité.

## FORMULAIRE DE LIAISON

Je confirme que j'ai lu et compris les informations susmentionnées

OUI	NON
-----	-----

J'ai obtenu une réponse claire et complète à toutes les questions que j'ai posés

OUI	NON
-----	-----

La procédure de traitement et les soins post traitement ont été expliqués en détail et je suis d'accord

OUI	NON
-----	-----

Je n'ai pas obtenu de garanties irréalistes quant aux résultats attendus ou aux conséquences de ce traitement

OUI	NON
-----	-----

En signant le consentement, je certifie que j'ai eu l'occasion de poser des questions sur tout ce qui concerne la mise en œuvre du traitement et que l'artiste m'a fourni des réponses claires et compréhensibles à toutes mes questions

OUI	NON
-----	-----

Je n'ai pas d'autres questions ou objections

OUI	NON
-----	-----

Je certificat que j'ai lu et que j'ai bien compris le contenu de ce consentement de maquillage semi permanent. Je comprends les risques et les solutions de recharge associés à cette (ces) procédure(s). J'ai eu l'occasion de poser des questions, et on a répondu à toutes mes questions.

J'autorise Chems Academy en tant qu'artiste de maquillage semi permanent à effectuer sur mon corps la procédure de microblading ou microblading avec de l'ombrage manuel aujourd'hui.

**Je confirme que j'ai lu et compris le présent formulaire de consentement et que j'accepte d'être lié par celui-ci. Je reconnais que tous les renseignements ci-dessus sont véridiques et exacts au meilleur de ma connaissance.**

Pour accord, à : ..... Le : .....

Faire précédér les signatures de la mention « lu et approuvé » en deux exemplaires.

**CHEMS ACADEMY**

Version Avril 2022 2.0

CHEMS ACADEMY 61 rue de la justice 59000 Lille